

Le Laboratoire régional des Prairies, érigé sur les terrains de l'Université de la Saskatchewan, est en activité depuis juin 1948. Le Laboratoire régional des Maritimes, sur les terrains de l'Université Dalhousie, à Halifax (N.-É.), a été inauguré en juin 1952. Grâce à la collaboration d'une importante compagnie de pétrole, la Division des recherches sur le bâtiment a pu établir une Station de recherches sur le pergélisol à Norman-Wells (T.N.-O.). Ce poste est l'un des établissements de recherches sur le bâtiment les plus au nord du monde entier.

Le Conseil comprend un président, deux vice-présidents (section scientifique), un vice-président (section administrative) et dix-sept autres membres nommés chacun pour trois ans et choisis pour représenter l'industrie, le travail et la recherche dans une des sciences naturelles fondamentales. Plusieurs des membres sont recrutés dans les sections scientifiques des universités canadiennes.

L'activité du Conseil dans le domaine des sciences et du génie se partage entre neuf divisions et deux laboratoires régionaux ayant chacun leur propre directeur. Cinq divisions de laboratoire s'occupent d'études fondamentales et appliquées portant sur les sciences naturelles: biologie appliquée, chimie pure et chimie appliquée, physique pure et physique appliquée. Trois autres s'adonnent surtout à des travaux de génie: recherches sur le bâtiment, T.S.F. et électrotechnique, et génie mécanique, ce dernier comprenant l'aéronautique et l'hydraulique. La Division de recherches médicales ne possède pas de laboratoire en propre, mais elle accorde des subventions et des bourses d'études valables surtout dans les écoles de médecine des universités canadiennes.

En plus d'effectuer des travaux de recherche, le Conseil maintient un Service d'information dont les techniciens itinérants aident les petites industries du pays en appelant l'attention du Conseil sur leurs problèmes techniques. Grâce à son personnel compétent de chercheurs et à sa vaste documentation, le Conseil peut ordinairement fournir très promptement les renseignements demandés.

Le Conseil aide l'industrie de deux autres façons importantes. Un échange libre et constant de personnel et de renseignements se fait entre les laboratoires du Conseil et ceux de l'industrie, afin que l'industrie canadienne puisse utiliser les laboratoires du Conseil tout comme les services d'une grande entreprise ont recours à leurs propres laboratoires afin d'obtenir des renseignements et de l'aide d'ordre scientifique. Le Conseil fait aussi, à forfait, des recherches pour tout établissement aux prises avec un problème impossible à résoudre dans les laboratoires privés de consultation et d'épreuves; en retour il obtient l'assistance de plusieurs sociétés. Le Conseil maintient depuis longtemps une étroite collaboration de cette nature avec nombre d'industries canadiennes appartenant à divers domaines.

Au lendemain de sa création, le Conseil a institué des commissions associées qui fonctionnent encore. D'une année à l'autre, des centaines de spécialistes ont accepté, sur l'invitation du Conseil, d'en faire partie et leur savoir et leur expérience ont contribué à la solution de nombreux problèmes. Les membres des commissions consacrent leur temps et leurs efforts aux études qui leur sont confiées, sans rétribution ni récompense, et leur concours est des plus utiles au Conseil.

Le Conseil accorde depuis sa fondation, en 1916, des subventions d'aide à la recherche. Elles sont versées aux directeurs des sections scientifiques des universités pour leur permettre d'acheter l'équipement requis et d'embaucher de jeunes aides, habituellement des étudiants. Ces subventions ont beaucoup aidé les universités à mettre sur pied les excellentes écoles d'études post-universitaires qui existent maintenant au Canada. En 1954-1955, le Conseil a affecté plus de deux millions et demi de dollars à des recherches fondamentales dans les universités canadiennes.

Le Conseil accorde chaque année des bourses d'études et des octrois aux fins de recherches. Les bourses accordées en science et en génie sont de trois catégories et s'élèvent respectivement à \$800, \$1,100 et \$1,400 pour l'année scolaire; elles peuvent comporter un supplément de \$800 pour l'été. On offre de plus des bourses spéciales de \$1,900 par année